



LA FORCE SYNDICALE

Education nationale

Rentrée scolaire : vous avez dit « apaisée » ?

MARDI 30 AOÛT 2016 [EVELYNE SALAMERO \(EVELYNE-SALAMERO\)](#)

Loin des prédictions idylliques de la ministre Najat Vallaud-Belkacem lundi 29 août quant à la rentrée scolaire, les syndicats FO de l'Education nationale ont fait part, lors d'une conférence de presse ce 30 août, des inquiétudes et du « ras-le-bol » des personnels, dénonçant les conséquences de réformes qui « organisent le chaos », le manque toujours aussi cruel de postes contrairement à ce qu'affiche le ministère et de mesures dites de sécurité qui en réalité ne vont faire qu'« introduire panique et confusion ».

La ministre de l'Education nationale la prédit « apaisée ». Les syndicats l'annoncent « sous tension ».

L'on sait déjà que cette rentrée scolaire 2016 sera marquée par une grève le 8 septembre à l'appel de cinq syndicats du secondaire représentant 80% des personnels (SN FO LC, SNES-FSU, SNEP-FSU, CGT et Sud) qui n'ont pas cessé de revendiquer depuis un an l'abrogation de la [réforme du collège \(les-vrais-enjeux-de-la-reforme-du-college\)](#), censée s'appliquer cette année.

Mais la ministre a préféré faire l'impasse sur cet écueil dans son discours du 29 août, cherchant visiblement à enfermer l'enjeu de cette rentrée scolaire dans un débat politicien gauche-droite en perspective de l'élection présidentielle de 2017.

Des réformes qui « organisent la désorganisation »

Les personnels, confrontés à la réalité du terrain, ont visiblement eux de toutes autres préoccupations.

Ils doivent affronter les conséquences de réformes, y compris celles de la réforme territoriale, qui « organisent la désorganisation et le chaos », selon les termes de Jacques Paris, secrétaire général du syndicat FO des Lycées et Collèges.

Le bilan de la réforme des rythmes scolaires est en réalité « catastrophique » a ainsi expliqué Norbert Trichard, secrétaire du SNUDI FO (instituteurs et directeurs d'école), au point que le rapport de l'Inspection générale de l'Education nationale (IGEN, placée sous l'autorité directe du ministère), rendu public le 10 juin dernier, reconnaît que « des interrogations se posent sur l'alourdissement des semaines des enfants et parfois sur l'accroissement de la complexité de leur journée ». L'IGEN préconise « d'aider les enseignants à construire les emplois du temps et de mettre en place des indicateurs, afin de faire des « évaluations rapides » de cette réforme ».

Pourquoi les 54 000 créations de postes affichées par le ministère ne se retrouvent pas dans la réalité

Les personnels doivent aussi faire face au manque d'effectifs. « On ne retrouve pas sur le terrain les 54 000 créations de postes affichées par le ministère. C'est faux », a indiqué Hubert Raguin, secrétaire général de la fédération FO de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle (FNEC-FP FO) lors de la conférence de presse de ce 30 août.

Pourquoi ? Pour plusieurs raisons. Premièrement, ces créations de poste ne compensent pas les départs en retraite. Deuxièmement, des milliers de ces postes n'ont pas été pourvus, l'Education nationale ayant de plus en plus de mal à recruter du fait notamment de la faiblesse des salaires. Enfin, ces postes sont souvent utilisés pour autre chose que pour mettre un enseignant face à une classe, dans la mesure où ces derniers sont de plus en plus souvent appelés, dans le cadre des réformes, à faire autre chose que d'enseigner, comme d'assurer des heures de formation.

Selon des chiffres tout à fait officiels, émanant de la Cour des comptes, voire du ministère (bilan social, notes de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance...), il apparaît ainsi, notamment, que le nombre total d'enseignants dans le public est passé de 720 655 en 2010-2011 à 717 526 en 2014-2015, alors que le nombre d'enfants scolarisés ne cesse d'augmenter d'année en année.

La Cour des comptes indiquait déjà en 2013, que pour parvenir à la création de 54 000 postes sur le quinquennat, « le ministre

devra donc pourvoir plus de 10 000 emplois par an en moyenne sur la période tout en assurant le remplacement des agents le quittant. Si les sorties se maintiennent aux niveaux constatés en 2012 et 2013, le ministre devra donc pourvoir plus de 40 000 postes chaque année ». On est très loin du compte.

710 écoles fermées en deux ans

Résultat, plusieurs établissements à travers tout le pays sont aujourd'hui menacés de fermeture ou ferment déjà. Dans le premier degré, des documents ministériels précisent que 710 écoles ont été supprimées en deux ans, entre 2013 et 2015. « En zone rurale, le principe d'une école par commune n'est plus respecté. En zone urbaine, cela se traduit par la rupture du principe d'une école par quartier », dénonce la fédération FO.

Le second degré est également concerné : trois collèges vont fermer dans l'Eure, deux dans le Finistère, deux en Ile-et-Vilaine, deux en Meurthe et Moselle... Pour ne citer que quelques exemples.

La situation n'est pas meilleure pour les médecins scolaires, ni pour les assistants sociaux. Le nombre des premiers a diminué de 6,3% depuis 2012, pour atteindre l'effectif de 1 167 médecins. Certains médecins se voient ainsi chargés du suivi de près de 20 000 élèves, sachant que la moyenne nationale atteint déjà le niveau insupportable d'un médecin pour 11 000 élèves.

Alors que la ministre avait annoncé la création de 300 postes d'assistants sociaux dont 150 pour cette rentrée, il n'y en aura finalement qu'à peine 50 cette année.

Sécurité : « des mesures inefficaces et anxiogènes »

C'est dans ce contexte que le ministère a donné cet été des consignes pour que les personnels de l'Education nationale assurent, en plus de leur travail, une mission de sécurité dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

Réalisation d'exercices « alerte-attentat », sonneries d'alarmes différentes, contrôle renforcé de l'accès aux établissements, dispersion des attroupements devant les établissements...

« Nous sommes très préoccupés », a déclaré Hubert Raguin. « Tous les observateurs, a-t-il poursuivi, ne peuvent que mettre en doute l'efficacité de ces mesures qui ne vont qu'introduire panique et confusion et alimenter un climat anxiogène. Le CHSCT n'a même pas été consulté, alors que c'est une obligation légale. Il y a aussi une injonction de signaler les élèves et les collègues suspectés d'être en cours de radicalisation... On joue avec le feu ... C'est aux pouvoirs publics de protéger l'école des turpitudes de la société. Les enseignants n'ont à se substituer ni à l'armée, ni à la police ».

Dans les écoles primaires, ces consignes apparaissent aujourd'hui d'autant plus incohérentes que les activités périscolaires sont dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires de plus en plus souvent confiées à des associations diverses et sans contrôle, au point que, très souvent, les directeurs d'école ont beaucoup de mal à connaître toutes les personnes intervenant dans leur établissement !

Rendez-vous aussi le 15 septembre dans l'action contre la loi Travail

Pour la FNEC-FP FO, une autre question se pose : ne s'agirait-il pas de faire croire que les revendications devraient être reléguées à plus tard, voire aux calendes grecques ?

La réponse de la fédération FO est on ne peut plus claire : « s'organiser pour les revendications : il n'y a rien de plus urgent ! ». Des revendications propres à l'Education nationale mais qui englobent aussi celles de l'ensemble des fonctionnaires.

Alors, « apaisée », la rentrée scolaire ? Rien n'est moins sûr, d'autant que, a rappelé Hubert Raguin, « nous situons cette rentrée scolaire dans un contexte plus général marqué par des mois de mobilisation interprofessionnelle contre la loi Travail, mobilisation qui reprend, avec l'initiative du 15 septembre. Nous y associer ne sera pas un simple coup de chapeau. Les personnels ont parfaitement conscience que cette loi Travail a commencé à se décliner dans la Fonction publique, avec la remise en cause des garanties collectives et dans l'enseignement, la remise en cause des programmes, des diplômes et des statuts nationaux, au profit de règles locales ».

À lire également

[Les vrais enjeux de la réforme du collège \(les-vrais-enjeux-de-la-reforme-du-college\)](#)
